



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI SUD-EST

ESI NICE
ESI AJACCIO
ESI MONTPELLIER
ESI MARSEILLE PRADO
ESI MARSEILLE SAINT-LOUP

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 6 avril 2016

Ouverture du CHSCT par la lecture d'une déclaration de la CGT FP (cf. dernière page)

Réponses de M. PERRIER :

- **Rapprochement CID/SIL** : il n'y a pas de chantier arrêté, mais des réflexions doivent être menées sur : « comment gérer l'assistance de proximité aujourd'hui ? » « ne doivent-ils pas travailler ensemble sous un commandement commun ? » En effet, il y a des compétences partagées entre les CID et les SIL, malgré que les SIL se déplacent beaucoup que les CID.. A ce stade, pas d'inquiétude à avoir.
- **Le devenir de l'ESI PRADO** : le site est conforté pour un certain temps, compte tenu de « son implantation informatique ». La Pour l'instant, il n'y a pas de dossier avancé sur ce sujet.
- **L'éditique** :
 - 1) sur Ajaccio, il n'y a pratiquement plus d'activité ;
 - 2) sur Marseille : la volumétrie de la campagne DPR traitée par le service est à ce stade nécessaire et indispensable. La dématérialisation des formulaires évolue. Nous verrons dans 4 ou 5 ans. Les agents seront reconvertis sûrement au pôle ADO qui a un plan de charge conséquent.
- **Le service UGR** : les MMA disparaissant fin 2017, les agents ont des compétences permettant de les maintenir sur l'ESI du Prado ou l'ESI MSL. Pas d'inquiétudes à avoir.

La CGT FP intervient pour condamner à nouveau les politiques d'austérité et les choix gouvernementaux actuelles (retenue à la source, PPCR, RIFSEEP, suppression d'emploi, etc.) qui ne cessent d'inquiéter les agents sur leur devenir.

La CGT FP estime que ces situations vont augmenter les risques psychosociaux (RPS). De plus, les baisses de budget de fonctionnement (DGF) « récurrentes » retardent de nombreux travaux entraînant une dégradation des conditions de travail « chroniques » dans certains services.

A noter : le CHSCT fonctionne en l'absence de l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail) car son poste n'a pas été encore pourvu sur Marseille. De même de nombreux postes de médecins de prévention ne sont toujours pas pourvus.

1. Le PV du dernier CHSCT du 16/11/2015 a été validé

2. Note d'orientation ministérielles santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) 2016

Cette note SSCT réaffirme la responsabilité des chefs de service de veiller à la réalisation des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et des PAP (Plan annuel de prévention). Elle met l'accent sur les risques RPS, la prévention des risques routiers et des risques de chûtes. Le règlement intérieur et la circulaire de fonctionnement des CHSCT des MEF (ministères des économies des finances) ont été revus pour faciliter le dialogue social.

La CGT FP rappelle à M PERRIER les 2 points de cette note qui posent problème et qui a justifié un vote négatif de la part de sa délégation :

- **L'obligation d'une mise en concurrence selon les procédures du code des marchés publics pour réaliser une expertise externe agréée(art. 555 du décret 82-453) que nous contestons formellement**
- **Le co-financement par les CHSCT de travaux de mise en sécurité bâtementaire par les CHSCT de proximité et spéciaux.**

3. Utilisation des crédits CHSCT 2015 actualisés et 1^{er} décisions 2016

1^{ers} DECISIONS 2016 :

1) Demandes de formations :

- *habilitation électrique* pour ESI MSL,
- *risques routiers en situation dégradée* pour la CID 66 ,
- *TMS pour la CID 06,*
- *sauveteur Secouriste du Travail (SST).*

- 2) Bouchons moulés pour le service éditique ESI MSL, achats prévus.
- 3) Tapis de souris, brassard d'évacuation
- 4) Lampes individuelles à Ajaccio
- 5) GPS et chariot de transport pour Nice
- 6) Siège ergonomique à Ajaccio et Nice
- 7) Fontaine à eau à Montpellier

AUTRES PROPOSITIONS pour 2016

- **ESI de Nice :**
 1. Rénovation de l'éclairage,
 2. Problème dalles de sol couloir CID/SIL (étude E/C DDFIP)
- **ESI du Prado :** Mise en conformité branchements électriques (multiprises)
- **ESI MSL :**
 1. Paravents pour pôle ADO,
 2. Matériel pour dégager les bandes carols en hauteur en finition (choisir plutôt une fourche spécifique plutôt qu'une échelle plus dangereuse pour l'agent),
 3. Préserver la zone « pompier »,
 4. Manque de lumière dans l'espace contrôleurs à l'éditique (à évaluer),
 5. Amélioration de l'éclairage du parking du bas (à évaluer),
 6. Installation d'une fontaine à eau au sous/sol pour les agents de finition.
- **ESI de Montpellier :**
 1. Stores vénitiens sur mesure si stores cassés (DDFIP n'a plus assez de crédits pour les réparer),
 2. Fortes demandes de formation secourisme suite aux risques liés aux attentats.
- **Sur tous les sites :** Formations à prévoir. (TMS, extincteur, secourisme, gestion du stress)

4. Groupe de travail DUERP-PAP et registre CHSCT

- Les groupes de travail ont permis d'actualiser les DUERP et le PAP 2016 qui seront prochainement mis en ligne sur le site de la DISI SUD EST. (http://disi130.intranet.dgfp/agents/vie_de_lagent/conditions-vie-travail/duerp.htm)
- La CGT FP rappelle aux agents, l'utilité du registre CHSCT. En effet, tous problèmes d'hygiène et de sécurité constatés dans un service par les agents doivent être inscrits sur le registre CHSCT (réponse obligatoire de l'administration). Ils doivent également informer leur chef de service et contacter le médecin de prévention dans le cas de pathologies avérées.
- M Perrier précise que si l'attente de la mise en ligne du registre dématérialisé devait perdurer, **il envisagerait d'autorité de faire installer sur le site de la DISI SUD EST un logiciel déjà existant pour palier à cette gêne.**

5. Echanges sur le DUERP et le PAP

- **ESI de Nice :**
 1. CID : Au sujet des problématiques RPS liées au déplacement du chef de service, M PERRIER réfléchit à une solution en interne pour l'instant.
 2. Changement des filtres des convecteurs : ces filtres ne sont plus fabriqués et ne peuvent donc pas être remplacés. C'est pourquoi, ces derniers sont nettoyés et réinstallés systématiquement. M PERRIER invite dans un premier temps, les agents souffrant de pathologies spécifiques liées à ce problème, à se rapprocher du médecin de prévention pour vérifier si d'autres agents de la DDFIP06 sont également concernés.
- **ESI MSL :** suite à la visite du CHSCT au pôle ADO, il a été constaté que la manipulation des chariots de la poste pourrait être améliorée, avant d'envisager un achat. La manipulation pourrait être effectuée par 2 ou 3 agents, en priorisant un empiement moindre de cassettes sur le chariot pour en diminuer le poids.
- **Les risques RPS signalés au siège de la DISI** (pilotage/RH/budget) : M PERRIER rappelle qu'il est très attentif au sujet et qu'il comprend la situation. Un point d'étape va être fait. La situation au budget a été particulièrement difficile pour les agents au 1^{er} trimestre. Fin avril, on y verra plus clair. Il n'est pas question de réduire l'effectif actuel. Les postes sont demandés notamment pour le pôle pilotage, mais nous sommes tributaires des mouvements de mutations. M. Perrier estime que nous n'avons pas de situations structurelles générant des RPS lourds (!).
- **ESI de Montpellier :**

1. les problèmes d'amiante sont en cours de résolution (début travaux avril 2016)
2. la qualité de la téléphonie à Toscane : M PERRIER précise qu'il sera vigilant à la compatibilité et à la qualité des futurs casques, suite au nouveau marché de téléphonie à venir (bascule en avril 2017).
3. Les nuisances électromagnétiques : le Médecin de prévention (MP) rappelle qu'avec un téléphone portable le problème est identique. Le port du casque aggrave les problèmes auditifs déjà existants, liés au vieillissement, à des accidents de plongée, à des expositions à des bruits importants, à l'hérédité, etc.

IMPORTANT POUR TOUS LES SITES : les agents manipulant des charges lourdes (CID, SIL, etc.) sont invités à consulter les catalogues pour choisir les matériels adaptés et nécessaires à leurs activités. Les demandes d'achats doivent être transmises aux chefs de services. (exemple des chariots à hauteur variable)

6. Suites relevé de conclusions

_ ESI de Montpellier :

- concernant les risques de chutes dans un escalier du site, la pose de nez de marche fluo devrait améliorer la situation.
- Sur le sujet des problèmes thermiques et d'isolation du site , M RUIZ tient à rappeler l'historique du site en précisant *que ce bâtiment énergivore, construit dans les années 1970, constitue un véritable problème, principalement les menuiseries en alu de l'ensemble des fenêtres. La direction estime que la DDFIP fait au mieux mais les limites ont été atteintes.*

_ ESI MSL: la CGT FP interpelle la direction sur la situation catastrophique du ménage sur le site, liée au nouveau marché choisit par la centrale d'achat public (UGAP) . En effet l'entreprise ONET a été remplacée par l'entreprise DERICHEBOURG. Depuis ce changement, de nombreuses tâches programmées ne sont pas effectuées.

Pourquoi ?? Tout simplement parce que le nombre d'employé a été diminué. **Il est passé de 5 à 3 avec un nombre d'heure inchangé pour chaque employé (!!!).**

M. PERRIER tient à préciser que si les services demandés ne sont pas faits, la direction ne payera pas la prestation. La direction va vérifier les droits et obligations imposés par la législation actuelle au regard de ce marché.

La CGT FP tient à rappeler que les politiques d'austérité et la baisse des budgets de fonctionnement (DGF) aggravent toujours plus ce type de situation.

Elle invite les agents à se mobiliser dans les processus d'actions en cours, proposés par l'intersyndicale CGT FP, Solidaires FP et FO FP.

EN VRAC

- **Médecin de Prévention** : Dr Fassanaro Claude
- **VISITES de SITES** : pour 2016 : visite de la CID excentrée d' Avignon, prévue fin mai
- **Prochain CHSCT** : fin juin 2016.

N'hésiter pas à consulter le Plan Annuel de Prévention accessible sur

ULYSSE DISI Sud-est/agents/conditions de travail

et à remplir les registres de sécurité et santé au travail, si besoin

Les élus CGT FP

Sylviane VEAUX (DISI SE) : 04.91.18.64.21

Brigitte MATINA (ESI MSL) : 04.91.18.29.58

Jacques FONTANA (ESI MSL) : 04.91.18.29.66

Rosario MATINA (ESI MSL) : 04.91.18.29.45



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI SUD-EST

ESI NICE
ESI AJACCIO
ESI MONTPELLIER
ESI MARSEILLE PRADO
ESI MARSEILLE SAINT-LOUP

CHSCT du 6 avril 2016

Monsieur le Directeur,

Le 29 mars 2016 la Commission Mixte Paritaire composée de députés et de sénateurs a examiné le projet de loi relatif à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires .

Ces futures textes auront très certainement des incidences sur les conditions de vie au travail des agents et particulièrement sur les RPS.

La CGTFP dénonce

– L'obligation de réserve pourrait se voir inscrire dans le statut. Il s'agit d'une remise en cause du principe du fonctionnaire citoyen. Ce dernier a été gagné dans les luttes en 1946, lors de la création du statut de fonctionnaire, pour ne plus jamais être un fonctionnaire asservi et obéissant.

– La possibilité d'une mise à pied de 3 jours sans examen du conseil de discipline pour les trois versants de la Fonction publique a été rétablie par les sénateurs.

– Le Sénat a en outre réintroduit 3 jours sans traitement en cas d'arrêt maladie (jour de carence).

– La possibilité de nouveau de recruter des salariés de droit privé dans les GIP administratifs et restauré le recours à l'intérim dans les 3 versants de la Fonction publique (nous avons unitairement gagné son abolition lors des négociations).

– Dans la Fonction publique territoriale , assouplissement des conditions de recrutement sous CDD, fin des dérogations à la règle des 1607 heures de travail annuel et révision à la baisse des mesures favorisant la transparence des recrutements sans concours.

Plus que jamais salariés du privé comme du public sont confrontés aux mêmes choix politiques néfastes .
Gouvernement et MEDEF :une vision partagée.

1. leur vision est celle d'une société précarisée dans laquelle la population comme les institutions n'ont d'autre vocation que de se soumettre aux seuls objectifs de recherche du profit.
2. Leur vision, c est une intervention publique réduite au minimum et le passage d'un maximum d'activités au secteur marchand.

La baisse des DGF, les suppressions d'emploi, les restructurations et le manque de visibilité sur les évolutions des missions informatiques entraînent des inquiétudes de la part des agents sur leur avenir auxquelles M Rousselet n'a malheureusement pas apporté de réponses.

Face à ces nouvelles attaques contre le statut des fonctionnaires et contre la casse du code du travail, la CGTFP appelle les salariés à continuer la mobilisation.